LE CONSEIL LOCAL DE SANTÉ MENTALE

DESCRIPTION

Afin d'améliorer la santé mentale de ses habitants, la Ville de Vitry-sur-Seine a mis en place un Conseil Local de Santé Mentale (CLSM). Ce conseil est une instance de concertation et de coordination réunissant différents acteurs concernés par le domaine de la santé mentale : élus, professionnels de santé, professionnels du social, aidants, et usagers.

Le CLSM a pour but d'établir des politiques publiques et de mener des actions concrètes dans le champ de la santé mentale. Le Conseil de Vitry-sur-Seine a notamment travaillé sur les thématiques suivantes : santé mentale et précarité, santé mentale des enfants et adolescents, réduction des inégalités socioterritoriales en matière de santé mentale, etc.

Chaque année, le CLSM de Vitry organise par exemple les Semaines d'information sur la santé mentale. Durant une semaine, des activités de sensibilisation sont ainsi menées autour d'un thème en lien avec la santé mentale : cinérencontre, théâtre, café-débat, etc.



CONTACT

• Vitry-sur-Seine,

Mairie de Vitry-sur-Seine : 01 46 82 80 00

THÉMATIQUES

Santé et handicap / Santé mentale

Participation citoyenne / Procédés de consultations, concertations, co-

REPÈRES

7,4

